

LE BULLETIN MUNICIPAL DE

Saint-Joseph-du-Lac

sjdl.qc.ca

Automne 2024

Avantages aux résidents

→ PAGE 10

Avancée majeure pour le nouveau réservoir d'eau potable

→ PAGE 12

Programmation des loisirs

→ PAGE 19



Municipalité de
SAINT-JOSEPH-DU-LAC

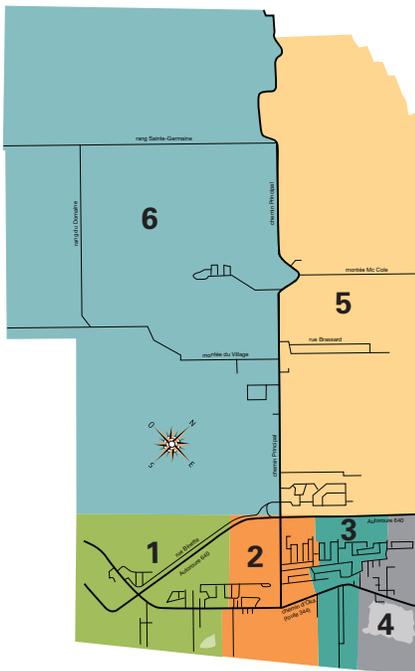
Conseil municipal

Sommaire

Événements municipaux	4
Communautaire	6
Actualités municipales	8
Hygiène du milieu	12
Urbanisme	13
Environnement	14
Sécurité civile	17
Loisirs	19
Bibliothèque	27

Les séances du conseil municipal se déroulent chaque premier mardi du mois, à 20 h, à la salle du conseil située au 1110, chemin Principal.

SUIVEZ-NOUS
SUR **facebook**



Régent Aubertin | DISTRICT 1, DE LA BAIE
raubertin@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité consultatif en environnement (CCE)
- Comité sur l'eau Saint-Joseph-du-Lac avec Pointe-Calumet

Vice-président :

- Comité d'administration, des ressources humaines, des relations de travail et des communications

Délégué au C.A. :

- Tricentris
- Régie de Police du Lac des Deux-Montagnes (délégué substitut)



Marie-Josée Archetto | DISTRICT 2, DES SABLES
mjarchetto@sjdl.qc.ca

Présidente :

- Comité d'administration, des ressources humaines, des relations de travail et des communications

Vice-présidente :

- Comité consultatif en circulation et transport
- Comité horticole

Déléguée au C.A. :

- Office régional d'habitation (ORH)



Karl Trudel | DISTRICT 3, DES COTEAUX
ktrudel@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Comité local du patrimoine (CLP)

Vice-président :

- Comité de démolition
- Comité des loisirs, de la culture et du tourisme

Délégué au C.A. :

- Comité consultatif agricole et comité du plan de développement de la zone agricole
- Tricentris (délégué substitut)



Alexandre Dussault | DISTRICT 4, DE LA VALLÉE
adussault@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)

Vice-président :

- Comité consultatif en environnement (CCE)

Délégué au C.É. :

- Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école Grand-Pommier



Rachel Champagne | DISTRICT 6, DU DOMAINE
rchampagne@sjdl.qc.ca

Présidente :

- Comité des loisirs, de la culture et du tourisme

Vice-présidente :

- Comité en sécurité publique et mesures d'urgence
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Comité local du patrimoine (CLP)
- Comité de démolition

Déléguée au C.É. :

- Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents



bproulx@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité de démolition

Délégué au C.A. :

- Régie de Police du Lac des Deux-Montagnes
- Régie de traitement des eaux usées (RTDM) (délégué substitut)

Mot du maire Benoit Proulx

Chères citoyennes, chers citoyens,

La gestion de notre eau potable est une priorité pour notre municipalité. Il y a quelques mois, nous avons annoncé notre intention de construire un nouveau réservoir d'eau potable. Grâce aux efforts conjoints avec la mairesse de Pointe-Calumet, Mme Sonia Fontaine, et la députée de Mirabel, Mme Sylvie D'Amours, nous avons franchi une étape cruciale dans ce projet.

Le 16 juillet dernier, la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest, a confirmé une aide financière de 3 250 000 \$ via le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), réduisant considérablement la part des contribuables Joséphois.

Ce réservoir bénéficiera à notre communauté et à celle de Pointe-Calumet en améliorant la qualité et la gestion de notre eau potable.

De plus amples informations vous seront transmises au sein de ce bulletin et nous vous tiendrons informés des avancées de ce projet essentiel pour notre communauté.

Benoit Proulx
Maire

Mot du conseiller Michel Thorn

Chères citoyennes, chers citoyens,

Je suis heureux de vous écrire par le biais de ce bulletin municipal automnal.

En premier lieu, comme vous l'avez sûrement déjà remarqué, nous avons mis en place le baromètre de consommation de l'eau potable. Ce baromètre, présent physiquement sur le territoire de la municipalité, sur le site Web et sur le panneau lumineux, rend visible le niveau de consommation de l'eau. Cet outil précieux vise à sensibiliser chacun d'entre nous à adopter des comportements responsables pour préserver notre précieuse ressource.

De plus, la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes a concrétisé une campagne concernant les lingettes. Jeter des lingettes humides dans les toilettes peut

sembler anodin, mais cela peut avoir des conséquences graves pour notre environnement et nos infrastructures. Les lingettes ne se désintègrent pas facilement et peuvent obstruer les conduites d'égouts ainsi que les équipements des stations de pompage. Cela entraîne des coûts de réparation élevés, des risques de débordements d'égouts, des dommages environnementaux et des impacts sur la qualité de notre eau.

Merci de votre collaboration continue pour faire de Saint-Joseph-du-Lac un endroit où il fait bon vivre.

Avec mes salutations distinguées,

Michel Thorn
Conseiller municipal



Michel Thorn
DISTRCT 5, DU BERCEAU
mthorn@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité horticole
- Comité en sécurité publique et mesures d'urgence

Vice-président :

- Comité d'administration, des ressources humaines, des relations de travail et des communications
- Comité sur l'eau Saint-Joseph-du-Lac avec Pointe-Calumet

Délégué au C.A. :

- Régie de traitement des eaux usées (RTDM)

Événements

Septembre

- 1** Ventes-débaras autorisées (9 h à 17 h)
- 2** Ventes-débaras autorisées (9 h à 17 h)
- 2** Bonne fête du Travail Bureaux municipaux FERMÉS
- 3** Inscriptions aux activités de loisirs – Automne 2024
- 3** Séance du conseil (20 h)
- 6** Collecte de textile et plastique (matières enfouies)
- 9** Déchiquetage des branches
- 16** Début de la session – Automne 2024
- 23** Déchiquetage des branches
- 27** Brunch des aînés
- 30** Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

Octobre

- 1** Fin de la restriction sur l'arrosage
- 1** Séance du conseil (20 h)
- 4** Collecte du Petit renovateur (matériaux valorisés)
- 14** Action de grâce Bureaux municipaux FERMÉS
- 15** Installation d'abris temporaires pour automobiles et de vestibules d'entrée permise jusqu'au 30 avril
- 15** Déchiquetage des branches
- 26** Fête d'Halloween au parc Paul-Yvon-Lauzon (12 h à 17 h)
- 28** Collecte de feuilles mortes (Sacs de plastique interdits)
- 31** Date limite pour participer au concours de photo
- 31** Joyeuse Halloween!

Novembre

- 1** Date limite pour soumettre une demande de remboursement des frais de non-résidents
- 1** Collecte de textile et plastique (matières enfouies)
- 2** Retour à l'heure normale dans la nuit du 2 au 3 novembre *Vérifiez vos avertisseurs de fumée!*
- 4** Déchiquetage des branches
- 5** Séance du conseil (20 h)
- 11** Jour du souvenir
- 11** Collecte de feuilles mortes (Sacs de plastique interdits)
- 15** Début de la restriction sur le stationnement de nuit en période hivernale
- 30** Guignolée du Comité d'Action Sociale



Décembre

3

Séance du conseil
(20 h)

6

Collecte du
Petit rénovateur
(matériaux valorisés)

10

Séance du conseil
extraordinaire pour
l'adoption du budget
et du PTI 2025-2027

14

Défilé de Noël

23

au

31

Bureaux municipaux
FERMÉS

25

Joyeux Noël!

Consultation publique

Refonte du plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme.

En 2020, la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a lancé un processus de révision de son plan d'urbanisme ainsi que de ses règlements d'urbanisme.

Ces outils, en vigueur depuis plusieurs années, nécessitent une mise à jour complète suite à l'adoption d'un nouveau schéma d'aménagement par la MRC de Deux-Montagnes en 2021. Pour se conformer à la procédure d'adoption de ces nouveaux outils de planification territoriale, la municipalité prévoit une consultation publique pour informer ses citoyens des modifications apportées aux règlements suivants, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., ch. A-19.) :

- Plan d'urbanisme et plan particulier d'urbanisme;
- Règlement de zonage;
- Règlement de lotissement;
- Règlement de construction.

La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac invite donc tous ses citoyens et citoyennes à participer à la consultation publique qui se tiendra le **lundi 23 septembre 2024 à partir de 19h**, à l'hôtel de ville situé au 1110, chemin Principal.

Communautaire



Club de l'âge d'or

Voici les activités qui se dérouleront au Club de l'Âge d'Or!

- **Pétanque sur tapis, crible, 500, baseball poche, Scrabble et jeux de société :**
tous les jeudis de 13 h à 16 h à la salle municipale située au 1110, chemin Principal.
- **Épluchette de blé d'inde :**
Le 12 septembre à la cabane à sucre Lalande
- **Dîner Buffet :**
Le 17 octobre (endroit à déterminer)
- **Dégustation de pommes :**
Le 7 novembre à la salle municipale
- **Dîner de Noël :**
Le 12 décembre à la Cabane à sucre Farsa

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec M. Claude Laurin, Président, au 514 707-8254.

Carrefour 50+

Rejoignez notre nouvelle programmation enrichissante spécialement conçue pour les 50+ et découvrez comment le Carrefour 50+ peut vous aider à rester actifs et en forme, tant physiquement que psychologiquement.

Des cours, des ateliers et des activités variées vous sont accessibles, pour compléter l'offre municipale.

Voici les cours offerts à Saint-Joseph-du-Lac (au pavillon Jean-Claude-Brunet) pour la session d'automne :

- **Tonus, souplesse et étirements**, mercredi 13 h
- **Danse cardio 50+**, mercredi 14 h

POUR S'INSCRIRE AUX ACTIVITÉS :
www.carrefour50.org/programmation

Lien du site web du Carrefour 50+ :
www.carrefour50.org

Devenir membre du carrefour 50+ :
www.carrefour50.org/devenir-membre-du-carrefour-50/



La Fondation Patrimoine Saint-Joseph-du-Lac

La Fondation Patrimoine Saint-Joseph-du-Lac poursuit inlassablement ses efforts pour sauvegarder le patrimoine de notre communauté, y compris notre magnifique église qui offre une vue imprenable sur une grande partie de la région, y compris Montréal.

Depuis plusieurs mois, nous collaborons étroitement avec la Municipalité et le Conseil de fabrique de Saint-François-d'Assise.

Envie de devenir membre de la Fondation ou de vous impliquer comme bénévole dans l'organisation d'événements de financement?

Contactez-nous au 438 371-5677 ou par courriel à fondationpsjd@gmail.com. Pour rester informés, abonnez-vous à notre page Facebook !



Le Cercle de Fermières

Une nouvelle année s'ouvre devant nous avec les mots d'ordre : Fierté de notre histoire, partage et collaboration !

Pour seulement 35 \$ par an, devenez membre des Cercles de Fermières du Québec et profitez de toutes nos activités. Vous aurez accès à l'enseignement de nos techniques artisanales, et rencontrerez des femmes exceptionnelles, ouvertes à la nouveauté. Vous recevrez également notre revue L'Actuelle.

POUR L'AUTOMNE 2024, NOUS VOUS PROPOSONS :

- Des ateliers de couture, y compris de courte-pointe de base;
- Des ateliers de broderie;
- L'accès à nos métiers à tisser et les conseils de nos expertes;
- Un atelier de bricolage de Noël;
- Des ateliers de cuisine pour jeunes à la cuisine collective, le samedi 7 décembre 2024
- L'accès à nos installations et équipements;
- Notre populaire rencontre de tricot-thérapie, tous les vendredis de 10 h à 14 h;
- Une marche de santé les mardis matins;
- Sans oublier notre Marché de Noël Artisan/Art, les 30 novembre et 1^{er} décembre 2024.

En plus de ces activités, nous organisons des réunions mensuelles chaque deuxième mercredi du mois.



Suivez-nous sur Facebook :
Cercle de Fermières Saint-Joseph-du-Lac

Pour plus d'informations sur nos activités
ou pour vous inscrire, contactez :

Colette Bordeleau, présidente

Téléphone : 514 435-8413

Adresse courriel: bordeleaucolette@gmail.com

Jardins collectifs Saint-Joseph-du-Lac

Tous les Cafés-partages se tiendront à 10 h au 95, chemin Principal.

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Café-partage : Cueillette gourmande en forêt

Visite de la forêt longeant l'A640

Conférencière invitée : Isabelle-Anne Bisson, co-fondatrice de TerraHumana Solutions, expert-conseil en conservation.

SAMEDI 12 OCTOBRE

Café-partage : Récolte et conservation des fruits, légumes et des herbes

Conférencier invité : Yves Gagnon, co-proprétaire de Jardins du Portage, Saint-Didace.

SAMEDI 9 NOVEMBRE

Café-partage : Découvrir des plantes comestibles méconnues

Conférencier invité : Patrice Fortier, propriétaire de l'entreprise La Société des plantes, de Kamouraska.

SAMEDI 30 NOVEMBRE ET DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE

MARCHÉ ARTISAN'ART

Lieu : Parc Paul-Yvon Lauzon, 71 Rue Clément, Saint-Joseph-du-Lac

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Café-partage : Pousses et germinations pour traverser l'hiver

Conférencière invitée : Natalie Langlois.



Actualités municipales

Déversement de produit corrosif — Une enquête est en cours!

Le 7 juin dernier, la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a été confrontée à un déversement sauvage de huit réservoirs de 1000 litres d'un produit hautement corrosif sur le rang Ste-Germaine dont une certaine quantité s'est répandue dans l'environnement occasionnant des traces brunâtres, une dégradation du bitume ainsi qu'un ruissellement vers le fossé adjacent.

En réponse à cette situation critique, la municipalité a sollicité la présence d'Urgence Environnement ainsi que d'un entrepreneur spécialisé en décontamination.

À ce jour, les coûts de décontamination à la charge des contribuables sont estimés à plus de 100 000 \$.

Une enquête est en cours, par la Régie de police du lac des Deux-Montagnes. À cet effet, **le service de police sollicite toute personne ayant été témoin d'activités suspectes ou détenant des informations pertinentes à l'enquête, de contacter immédiatement, en toute confidentialité, l'enquêteur en charge de ce dossier**, le sergent-détective Guillaume Ferland aux coordonnées suivantes : 450 473-4686 poste 272 ou gferland@rpldm.ca.

Merci de votre collaboration!



Saint-Joseph-du-Lac accueille de nouveaux talents

AMÉLIE CHARLAND

Coordonnatrice au Service des loisirs, de la culture et du tourisme

Diplômée en gestion et en intervention en loisirs, Mme Charland dispose d'une solide expérience pratique dans la gestion de projets divers et d'expériences terrain en matière de loisirs et de camps de jour. Sa capacité d'adaptation constitue un atout important pour notre organisation.



MARC-ANTOINE LAVOIE Pompier

Monsieur Marc-Antoine Lavoie a joint la brigade du Service incendie de la Municipalité en date du 2 juillet dernier. Embauché à titre de pompier recru, monsieur Lavoie est titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en sécurité incendie. Bienvenue dans l'équipe!





Réduction de la vitesse sur le chemin principal

La municipalité obtient un compromis dans le dossier de sa demande au MTQ d'abaisser la limite de vitesse sur le chemin Principal

Au mois de mai dernier, le ministère des Transports (MTQ) annonçait à la municipalité qu'il autoriserait d'abaisser la limite de vitesse sur le chemin Principal, entre le secteur du noyau villageois et l'autoroute 640, de 70 à 60 km/h.

Depuis deux ans déjà, le conseil municipal adressait des demandes aux fins de réduire la limite à 50 km/h. Des études menées par le MTQ ont conclu que d'abaisser la limite à 50 km/h pourrait engendrer plus d'enjeux que d'en régler. Ainsi, dans un objectif de rallier les objectifs des deux parties, la municipalité se réjouit du compromis qui a finalement été entériné par les autorités du MTQ en fixant la nouvelle limite de vitesse à 60 km/h.

Toutefois, cette autorisation était conditionnelle à ce que la Municipalité adopte un plan d'action qui visait à mettre en place, à court terme, des mesures visant à renforcer la crédibilité et le respect de la limite de vitesse, comme suit :

- Installer des radars pédagogiques sur le tronçon visé;
- Assurer une campagne de sensibilisation (FB, bulletin municipal, etc.);
- S'assurer que des opérations de contrôle de la vitesse soient réalisées de façon périodique;
- Assurer un suivi de la vitesse pratiquée dans ce secteur.

Par ailleurs, le MTQ a pris en délibéré la portion de la demande du conseil municipal qui vise à diminuer la vitesse, dans la portion de la côte des musiques (section en forte dénivelée dans le secteur du noyau villageois) de 50 km/h à 40 km/h. À ce jour, le MTQ dispose de très peu de routes ayant des limites de vitesse à 40 km/h de sorte qu'aucun guide n'est actuellement disponible à titre de référence pour les fins d'analyse.

Toutefois, comme il s'agit d'une pratique répandue pour plusieurs routes qui ne sont pas sous la juridiction du MTQ, les représentants du ministère ont confirmé qu'un nouveau guide devrait être disponible dans les mois à venir. Par voie de conséquence, la décision du MTQ est reportée à une date ultérieure aux fins d'une analyse qui sera basée sur le nouveau guide d'établissement de limites de vitesse à 40 km/h.

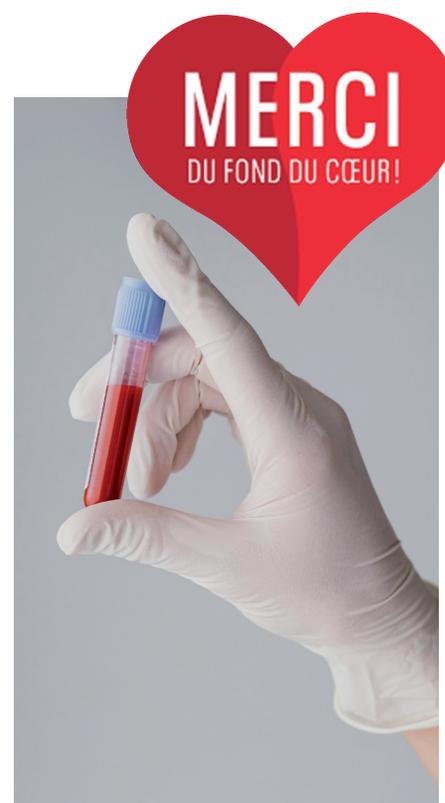
Retour sur la collecte de sang

Nous tenons à remercier les donateurs qui se sont présentés lors de la collecte de sang d'Héma-Québec ayant eu lieu à la caserne incendie le 9 juillet dernier.

Avec un objectif de 50 donateurs, c'est avec un grand plaisir que nous vous confirmons que nous avons dépassé l'objectif fixé avec un total de 58 dons de sang!

Merci beaucoup de votre collaboration dans l'atteinte de cet objectif et réservez votre temps pour la collecte automnale!

Restez à l'affût des communications pour obtenir la date exacte.



Actualités municipales

En tant que résident(e) de Saint-Joseph-du-Lac, vous bénéficiez de nombreux avantages!



Remboursement de 50 % de votre passe annuelle au Parc national d'Oka

Profitez de la beauté du Parc national d'Oka tout en faisant des économies grâce à notre politique encourageant la pratique de l'activité physique!

Rendez-vous au sjdl.qc.ca (section Loisirs et culture) pour remplir le formulaire en ligne.



Remboursement des frais de non-résidents

La Municipalité rembourse les frais de non-résidents aux citoyens et citoyennes de Saint-Joseph-du-Lac qui s'abonnent ou s'inscrivent à une pratique sportive qui se situe hors de la Municipalité pour un montant maximal de 300 \$ par année. Pour être éligible à ce remboursement, la Municipalité ne doit pas détenir les infrastructures pour l'exécution de l'activité. Rendez-vous au sjdl.qc.ca (section Loisirs et culture) pour remplir le formulaire en ligne.

Élite sportive

La Municipalité souhaite reconnaître les athlètes élités sur le territoire en offrant des bourses aux jeunes évoluant au niveau provincial, national et international. Pour compléter votre demande, vous devez remplir le formulaire en ligne au sjdl.qc.ca dans la section Loisirs et culture.



Programme d'aide financière pour la rénovation des bâtiments résidentiels d'intérêt patrimonial

Le programme vise la conservation et la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial. Il a été mis sur pied pour accompagner les propriétaires de bâtiments, nommés dans l'inventaire du patrimoine bâti de Saint-Joseph-du-Lac, dans leurs démarches de planification des travaux d'entretien, de préservation ou de modification de leur bâtiment.

Pour plus d'informations ou pour compléter le formulaire, consultez le site Web au sjdl.qc.ca (section Urbanisme) pour remplir le formulaire en ligne.

Programme d'aide financière pour la rénovation des bâtiments résidentiels d'intérêt patrimonial | Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac (sjdl.qc.ca)



Un nouvel enfant, un arbre!

Dans le cadre de la Politique environnementale de Saint-Joseph-du-Lac, le programme Un nouvel enfant, un arbre a été mis en place pour célébrer les naissances et les adoptions sur le territoire. Les nouveaux parents pourront recevoir gratuitement un arbre à planter à l'honneur de leur enfant en s'inscrivant sur le site sjdl.qc.ca sous l'onglet Environnement.





Subvention écoresponsabilité

La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac rembourse 50 % du coût d'une ou de plusieurs factures totalisant un minimum de 50 \$ pour un ou des produits zéro déchet. En plus de rembourser les nouveaux parents pour l'achat de couches lavables (maximum 150 \$ par enfant), les citoyens peuvent se faire rembourser l'achat d'articles réutilisables (maximum annuel de 100 \$ par résidence ou logement) en remplacement d'articles à usage unique. Pour compléter votre demande, visitez le site sjdl.qc.ca sous l'onglet Environnement.



Fonds Vert écoresponsable

En tant que citoyens, vous avez une opportunité unique de mettre en valeur vos idées les plus écoresponsables. Si vous avez une initiative prometteuse pour ériger Saint-Joseph-du-Lac en modèle de durabilité environnementale, le Fonds Vert est fait pour vous. Pour plus d'informations, consultez le site sjdl.qc.ca sous l'onglet Environnement.



Écocentre

Les matières acceptées :

- Polystyrène propre
- Résidus domestiques dangereux
- Produits électroniques
- Bombonnes de gaz
- Ampoules
- Matériaux (Bois, bardeau , etc.)
- Piles
- Métal
- Brique et béton
- Pneus sans jante
- Matelas

Toujours
GRATUIT

Service payant si :

- plus de 2 m² par visite;
- plus de 5 visites annuelles.



Arbressence

Les services d'Arbressence sont entièrement gratuits pour les résidents.

Vous pouvez vous inscrire:

- Par téléphone au 450 434-7512;
- Par le formulaire en ligne au arbressence.ca/reservez ou en suivant le code QR



Aréna Olympia

Le conseil municipal de Saint-Joseph-du-Lac a annoncé la conclusion d'une entente avec la Ville de Deux-Montagnes concernant l'utilisation de leur infrastructure d'Aréna. Les citoyens de Saint-Joseph-du-Lac peuvent bénéficier des mêmes avantages que les résidents de Deux-Montagnes concernant les activités de patin libre, de hockey libre, de ringuette et de hockey. Pour en savoir plus, consultez le site Web sjdl.qc.ca sous l'onglet Loisirs et culture.





Hygiène du milieu

Avancée majeure pour le nouveau réservoir d'eau potable à Saint-Joseph-du-Lac

Le projet de construction d'un nouveau réservoir d'eau potable sur notre territoire a franchi une étape cruciale. Le 16 juillet dernier, la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest, a confirmé une aide financière de 3 250 000 \$ dans le cadre du sous-volet 1.2 du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU).

Cette somme s'ajoute au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECO), réduisant significativement la part des contribuables Joséphois à 490 531 \$, soit 7,7 % des dépenses totales, pour un projet de 6 401 730 \$.

Ce réservoir d'eau potable profitera aux citoyens des municipalités de Pointe-Calumet et de Saint-Joseph-du-Lac, en complétant les efforts pour éliminer les effets néfastes du manganèse dans notre réseau. Actuellement, l'alimentation en eau par des puits sans mécanisme tampon comme un réservoir, provoque des problèmes de soulèvement du manganèse accumulé dans les conduites. Le nouveau réservoir permettra d'augmenter la capacité de production et d'assurer une réserve incendie constante. Il offrira également une plus grande flexibilité en cas de bris d'équipement et améliorera la performance du système de traitement du manganèse grâce à une diminution des pressions d'opération à la station d'eau potable.

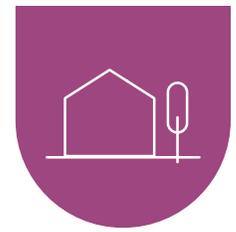
Le conseil municipal a octroyé le contrat de construction lors de la séance du 6 août dernier. Les travaux dureront 200 jours ouvrables, avec une mise en service du réservoir et du surpresseur prévue pour juillet 2025.

« Je suis très heureux de ces récents développements. Les contributions financières des gouvernements du Québec et du Canada permettront de réaliser ce projet important pour notre collectivité, qui n'aurait pas été possible sans leur soutien. Je remercie la députée de Mirabel, Mme Sylvie D'Amours, pour son appui constant et Mme Sonia Fontaine, mairesse de Pointe-Calumet, pour sa collaboration étroite dans ce projet intermunicipal. » — Benoit Proulx, Maire

Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes et des avancées de ce projet essentiel pour notre communauté.



Image est à titre d'exemple seulement.



Urbanisme

Projets en vue... Avez-vous besoin d'un permis?

Vous avez des projets plein la tête pour embellir votre propriété ou améliorer votre espace de vie? Avant de vous lancer dans l'action, il est essentiel de savoir qu'une variété de projets nécessitent un permis ou un certificat d'autorisation.

Voici une liste de certains de ces projets :



ARROSAGE



CONSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE
(balcon, terrasse, galerie, etc.)



CONSTRUCTION D'UN GARAGE



AJOUT D'UN LOGEMENT ACCESSOIRE



ABATTAGE D'ARBRE



INSTALLATION D'UNE PISCINE



INSTALLATION D'UN GAZEBO



CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL



INSTALLATION D'UNE CLÔTURE



CONSTRUCTION D'UNE REMISE À JARDIN



CONSTRUCTION D'UN AGRANDISSEMENT



INSTALLATION OU MODIFICATION D'UNE INSTALLATION SANITAIRE

Attention, cette liste n'est pas complète!

Contactez le Service de l'urbanisme pour obtenir toutes les informations dont vous avez besoin au 450 623-1072 poste 225.

Pour compléter votre demande de permis en ligne, visitez le site Web de la Municipalité au sjdl.qc.ca ou suivez le lien associé au code QR.



Environnement



Cueillette de feuilles mortes : Faites-le correctement pour un automne sans tracas!

Chers concitoyens, l'automne arrive et avec lui, les feuilles mortes s'amoncellent. La municipalité organise deux (2) collectes de ramassage de feuilles mortes pour ceux qui ne pratiquent pas encore le feuillicyclage. Ces collectes auront lieu les 28 octobre et 11 novembre.

POUR PARTICIPER ET FACILITER LE RAMASSAGE, MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES SUIVANTES :

- **Utilisez des sacs en papier** (les sacs en plastique ne sont pas acceptés).
- Vous pouvez également utiliser des poubelles marquées d'un "V".
- Placez les sacs ou poubelles de feuilles mortes bien en vue en bordure de la rue devant votre terrain.
- Assurez-vous de ne pas obstruer la rue ou le trottoir.
- Déposez les sacs ou poubelles à moins de 2 pieds du bord de la voie de circulation.
- Ne mettez pas les sacs ou poubelles dans des remorques, camions ou autres véhicules.
- Veillez à ce que les sacs ou poubelles ne compromettent pas la sécurité des biens ou des personnes.

IMPORTANT : Les sacs ou poubelles ne respectant pas ces conditions ne seront pas ramassés.

Votre coopération est essentielle pour faire de ces collectes un succès. Merci et bon ramassage à tous!



Donnez une seconde vie à vos feuilles avec le feuillicyclage

Avec l'arrivée de l'automne, nos jardins se parent de belles couleurs et se couvrent de feuilles mortes. Plutôt que de les jeter, pourquoi ne pas les recycler directement chez vous?

Le feuillicyclage est une méthode simple et écologique pour enrichir votre sol tout en réduisant les masses de matières disposées.

VOICI QUELQUES BONNES RAISONS D'ADOPTER LE FEUILLYCLAGE :

- 1 Nourrissez votre sol :**
Les feuilles mortes sont riches en nutriments essentiels. En les déchiquetant et en les utilisant comme paillis ou compost, vous améliorez la fertilité de votre sol, favorisant ainsi la croissance de vos plantes et de votre pelouse.
- 2 Réduisez vos matières :**
En pratiquant le feuillicyclage, vous contribuez à réduire la quantité de matières végétales à collecter et à transporter par la municipalité. C'est un geste simple, mais efficace pour diminuer notre empreinte écologique collective.
- 3 Protégez vos plantes :**
Utilisées comme paillis, les feuilles mortes aident à conserver l'humidité du sol, à protéger les racines du froid hivernal et à prévenir la croissance des mauvaises herbes. Vos plantes vous remercieront!
- 4 Économisez du temps et de l'argent :**
Moins de sacs de feuilles en papier à acheter et moins de corvées de ramassage, le feuillicyclage est une solution économique et pratique.

Pour pratiquer le feuillicyclage, c'est simple! Passez la tondeuse sur les feuilles mortes pour les déchiqueter finement et laissez-les sur place. Elles se décomposeront et nourriront votre sol. Vous pouvez également ramasser les feuilles déchiquetées et les utiliser comme paillis autour de vos plantes, arbustes et arbres. Vous pouvez également les ajouter à votre compost résidentiel pour enrichir votre mélange.

En adoptant le feuillicyclage, vous faites un geste concret pour l'environnement tout en profitant des bienfaits pour votre jardin. Alors, cette année, transformez vos feuilles mortes en or pour votre sol!

Merci de votre engagement et bonne pratique du feuillicyclage!

Pour diminuer les tonnes de matières enfouies, je fais le tri!

Certains biens usagés peuvent être réparés ou donnés.

Soyez fiers d'offrir une deuxième vie à vos objets en les utilisant plus longtemps ou en les offrant à d'autres! Des organismes locaux peuvent bénéficier de vos objets revendables.



COMITÉ D'ACTION SOCIALE

1028 ch. Principal
Saint-Joseph-du-Lac

- Vêtements
- Literie
- Articles de maison
- Jouets
- Livres



AU GRENIER POPULAIRE

217 rue St-Laurent
Saint-Eustache

transport@grenierpopulaire.com

- Meubles en bon état
- Appareils électroménagers domestiques fonctionnels ou non (sauf lave-vaisselle)

Environnement



Les encombrants, un jeu d'enfants!

Pour en savoir plus sur les nouvelles collectes, consultez le site Web au sjdl.qc.ca dans l'onglet **Services municipaux/ Environnement/ Nouvelles collectes des encombrants**.



Les vendredis 6 octobre et 1^{er} décembre prochains auront lieu la collecte du **Petit Rénovateur** pour les objets du quotidien en :

- Bois
- Métal
- Céramique
- Porcelaine
- Vitre
- Gypse (petite quantité)
- Carton

Les vendredis 1^{er} septembre et 3 novembre prochains auront lieu la collecte de **Textile et plastique** pour les objets du quotidien en :

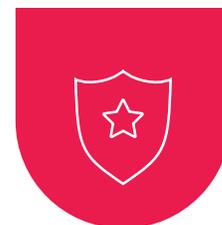
- Plastique
- Tissus et rembourrage
- Toiles
- Tapis
- Miroir
- Fibre de verre (vidée de son contenu et découpée si trop volumineuse)

Veillez à apporter à l'écocentre, durant les heures d'ouverture, les items suivants qui ne seront pas ramassés lors d'aucune collecte :

- Autres matériaux de construction, rénovation, démolition (brique, béton, bardeau, polystyrène propre);
- Résidus domestiques dangereux;
- Produits électroniques;
- Bonbonnes de gaz.



Sécurité civile



Régie de police RPLDM La sécurité dans les zones scolaires, c'est prioritaire!

À la rentrée scolaire, l'achalandage sur les routes est grand! Attention lors de vos déplacements, les enfants seront certainement fébriles d'enfin retrouver le chemin de l'école. Les enfants sont très rapides et apparaissent souvent là où on s'y attend le moins. Un accident ne pardonne pas, ralentissez...



Pensez également à revoir avec vos enfants les consignes en ce qui concerne la sécurité routière.

Voici un petit rappel des règles de circulation à respecter en générale et plus précisément en milieu scolaire.



Parents automobilistes :

- Attention! À un passage pour piétons, vous devez obligatoirement céder le passage aux piétons, même lorsqu'il n'y a pas d'arrêt obligatoire.
- Afin de ne pas obstruer la vue des automobilistes et protéger les piétons qui s'engagent dans la rue, et aussi pour éviter les manœuvres de stationnement sur un passage piétonnier, il est interdit de stationner son véhicule :
 - sur un passage pour piétons,
 - à moins de 5 mètres d'un passage pour piétons,
 - dans une intersection ou à moins de 5 mètres de celle-ci.
- Respectez la limite de vitesse maximale fixée à 30 km/h.
- Prenez le temps d'expliquer à votre enfant les règles de circulation et adoptez les bons comportements à adopter.



Piétons :

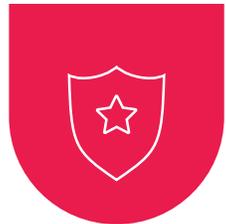
- Utilisez toujours le trottoir. S'il n'y en a pas, marchez au bord de la rue ou sur l'accotement de la route face à la circulation si cela est possible.
- Traversez aux passages pour piétons (lignes blanches ou jaunes peintes sur la chaussée). Ne traversez pas n'importe où!
- Avant de traverser une rue, soyez certain qu'il n'y a pas de danger pour vous. La meilleure façon pour un piéton de s'assurer d'être vu par un automobiliste est d'établir un contact visuel avec ce dernier, et attendre que celui-ci fasse un signe confirmant son intention de laisser le passage.
- Respectez les consignes du brigadier en tout temps!



Cyclistes :

- Respectez les panneaux d'arrêt et les feux de circulation en tout temps, même lors d'un virage à droite au feu rouge, et même si la voie est libre.
- Circulez sur la piste cyclable lorsqu'il y en a une
- Circulez en file indienne dès que vous êtes au moins deux.
- Respectez les consignes du brigadier en tout temps!

Soyez courtois et vigilant, que ce soit en voiture, en vélo ou à pied. La courtoisie, c'est bien plus qu'une question de politesse, c'est une question de sécurité!



Sécurité civile



Portes ouvertes du Service de sécurité incendie : Un succès éclatant en juin

En juin dernier, l'activité Portes ouvertes du Service de sécurité incendie a connu un franc succès. Le conseil municipal et le service de sécurité incendie souhaitent exprimer leur gratitude envers tous les participants pour leur présence et leur enthousiasme contagieux.

Un remerciement tout particulier à IGA Les Marchés Lamoureux pour leur généreuse commandite des hot-dogs et accompagnements, qui ont contribué à la convivialité de l'événement.

Cette journée exceptionnelle a été marquée par des moments de rire et des apprentissages enrichissants, faisant de cette première édition des portes ouvertes une réussite mémorable. Merci à tous et à toutes pour votre participation et votre soutien!

GYROPHARE VERT = Intervention d'urgence

Lorsque vous observez ce voyant sur un véhicule, cela signifie qu'un pompier se dirige vers la caserne pour répondre à un appel.

Ainsi, nous vous prions de bien vouloir faciliter le passage pour contribuer à la fluidité du déplacement des pompiers, garantissant des interventions plus promptes et efficaces.

Nous vous remercions de votre compréhension!



Inscription
au système
d'appels
automatisés

- Mesures d'urgence
- Avis d'ébullition
- Rinçage du réseau d'aqueduc
- Toutes les urgences!





Session d'automne

12 semaines → 16 septembre au 8 décembre 2024

Inscription :

Résidents : 3 et 4 septembre

Tous : 5 et 6 septembre

Inscription sur Sport-Plus en suivant le lien vers le code QR
ou en personne à l'Hôtel de ville.



- 25 % de rabais sur la 2^e inscription dans la même famille (ne s'applique pas aux non-résidents)
- Non-résident : un frais supplémentaire de 50 % sera appliqué
- Frais de retard (Inscription après la période) : 20 \$
- Aucun remboursement ne sera accepté après le 2^e cours, sauf sur présentation d'un billet médical.

Coût :

Enfants : 75 \$*

Adultes : 95 \$*

*Certaines exceptions s'appliquent

0-5 ans

PRÉ-DANSE (2-3 ans)	Samedi, 9 h – 9 h 45
PRÉ-DANSE (4-5 ans)	Samedi, 10 h – 10 h 45
MINI-GYM (3-4 ans)	Samedi, 9 h 30 – 10 h 15

5-14 ans

BADMINTON LIBRE (parent-enfant)	Lundi, 18 h 30 – 20 h
BASKET-BALL LIBRE (10-14 ans)	Jeudi, 18 30 – 20 h
COSOM (6-9 ans)	Mardi, 18 h 30 – 19 h 30
COSOM (10-14 ans)	Mardi, 19 h 30 – 20 h 30
COURS DES PETITS CUISTOTS (9-12 ans)	Mercredi, 18 h 30 – 20 h
DANSE BALLET JAZZ (6-9 ans)	Samedi, 12 h – 13 h
DANSE HIP-HOP (6-9 ans)	Samedi, 13 h – 14 h
DANSE HIP-HOP (avancé) (7-10 ans)	Samedi, 14 h – 15 h
DANSE CONTEMPORAINE (6-9 ans)	Samedi, 11 h – 12 h
GYMNASTIQUE (5-6 ans)	Samedi, 10 h 30 – 11 h 30
GYMNASTIQUE (débutant) (7 ans et +)	Samedi, 11 h 30 – 12 h 30
GYMNASTIQUE (intermédiaire) (7 ans et +)	Samedi, 12 h 30 – 13 h 30
PARKOUR (8-14 ans)	Mardi, 19 h – 20 h 30
TAEKWONDO (débutant)	Lundi et mercredi, 18 h – 19 h Samedi, 9 h – 10 h
TAEKWONDO (intermédiaire et avancé)	Lundi et mercredi, 19 h – 20 h 30 Samedi, 10 h – 11 h 30
ZUMBA KIDS (7-14 ans)	Mardi, 18 h 30 – 19 h 30





14 ans et +

BADMINTON LIBRE	Lundi, 20 h – 22 h
COSOM LIBRE	Mardi, 20 h 30 – 22 h 30
DANSE HIP-HOP	Dimanche, 19 h – 20 h
ESPAGNOL (débutant)	Lundi, 19 h – 21 h
ESPAGNOL (intermédiaire)	Mercredi, 19 h – 21 h
ESPAGNOL (avancé)	Mardi, 19 h – 21 h
MÉDITATION PLEINE CONSCIENCE	Mardi, 19 h 30 – 20 h 30
PICKLEBALL LIBRE	Mercredi, 19 h – 21 h
PILATES	Mercredi, 20 h – 21 h
PILATES ET STRETCHING	Jeudi, 9 h 30 – 10 h 30
TAEKWONDO (débutant)	Lundi et mercredi, 18 h – 19 h Samedi, 9 h – 10 h
TAEKWONDO (intermédiaire)	Lundi et mercredi, 19 h – 20 h 30 Samedi 10 h – 11 h 30
TRICOT À LA BROCHE (intermédiaire)	Jeudi, 19 h – 21 h Un jeudi sur deux
TRICOT AU CROCHET (débutant – intermédiaire)	Mardi, 18 h 30 – 20 h 30 Un mardi sur deux
YOGA	Lundi, 20 h 30 – 22 h Mardi, 14 h – 15 h 30 Vendredi, 13 h – 14 h 30
YOGA NIDRA	Mercredi, 19 h – 20 h



50 ans et +	MISE EN FORME	Mardi, 13 h – 14 h
		Vendredi, 12 h – 13 h

Nouvelle programmation de cours avec le carrefour 50+ (voir p. 6)

65 ans et +	MISE EN FORME	Mercredi, 9 h 30 – 10 h 30
	YOGA	Lundi, 9 h – 10 h
	YOGA SUR CHAISE	Mercredi, 10 h 45 – 11 h 45
	YOGA SUR TAPIS	Jeudi, 11 h – 12 h

Bénévoles recherchés

Nous sommes activement à la recherche de bénévoles pour participer au défilé du temps des fêtes le 14 décembre 2024.

→ **Pour plus d'informations, communiquez avec le service des loisirs au loisirs@sjdl.qc.ca**





Conférences et ateliers



Alimentation chez les sportifs (13-17 ans)

Cette conférence offre des conseils pratiques sur la nutrition quotidienne pour optimiser les performances sportives des adolescents. Elle aborde la création d'une routine alimentaire équilibrée, ainsi que les besoins spécifiques avant, pendant et après les entraînements et compétitions. De plus, une démonstration culinaire sera présentée, incluant l'élaboration d'une recette saine et adaptée aux besoins des jeunes athlètes.

- Date : *Détails à venir*
- Coût :



C'est moi le chef! Atelier de cuisine pour les enfants de 6 à 10 ans (Parent-Enfant)

Cet atelier est une occasion idéale pour les enfants de découvrir le plaisir de cuisiner et d'adopter de bonnes habitudes alimentaires. Tous les enfants sont les bienvenus, quels que soient leurs défis. Si votre enfant a des besoins particuliers, n'hésitez pas à nous en informer afin que nous puissions lui offrir un accueil adapté.

- Date et heure :
Dimanche 17 novembre de 14 h à 15 h
- Tarif : 50 \$ par enfant (Participation d'un adulte obligatoire. Chaque parent peut accompagner jusqu'à deux enfants).



Alimentation et ménopause

Axée sur l'alimentation, cette conférence a pour but d'aider les femmes à mieux vivre cette période délicate de leur vie. Des astuces culinaires et des idées de recettes simples vous seront aussi proposées.

- Le dimanche 6 octobre : 13 h 30
- Coût : 50 \$

Inscription aux ateliers et conférences sur Sport-Plus



Troupe de danse

Tu aimerais faire partie de la troupe de danse compétitive Alpha?

Auditions :

- Le 7 septembre au pavillon Jean-Claude-Brunet (71, rue Clément)
- Coût: 25 \$
- Plus d'informations : coursdedansealpha@hotmail.com

Frais :

- Pour la session (Septembre à avril) : 150 \$ + costume (à payer au premier cours) + frais de compétition (à payer en cours de session)

Prérequis :

- Un minimum de deux années d'expérience en danse est demandé.

Événements



Brunch et conférence pour les aînés

27 septembre, 9 h à midi → Salle municipale

Inscription: loisirs@sjdl.qc.ca ou par téléphone 450 623-1072 option 4

Fête de l'Halloween

26 octobre, 12 h à 17 h → Parc Paul-Yvon-Lauzon

Animation, jeux gonflables, labyrinthe hanté, concours.



Défilé du temps des fêtes

14 décembre

Plus de détails seront disponibles sous peu.

Cuisine collective

Découvrez la nouvelle cuisine collective de Saint-Joseph-du-Lac !

Inspirée par le plan d'action de la politique familiale et des aînés ainsi que par le plan d'action de la communauté nourricière, cette cuisine est bien plus qu'un simple espace culinaire. C'est un lieu polyvalent où convivialité et créativité se rencontrent pour le bénéfice de toute la communauté.

Un lieu pour tous :

Notre cuisine collective ouvre ses portes à tous les organismes municipaux et propose une gamme variée de cours et d'ateliers pour tous les âges et niveaux de compétence culinaire. Consultez notre programmation automnale pour découvrir des expériences culinaires passionnantes!

Groupe de cuisine :

Imaginez-vous au sein d'un groupe dynamique, collaborant pour créer des repas exceptionnels en suivant quatre étapes simples. Ensemble, nous partageons nos ressources pour concocter des plats économiques, sains et délicieux à emporter et savourer en famille.

→ **Intéressé(e) à rejoindre un groupe de cuisine collective?**

Contactez-nous dès maintenant à cuisine@sjdl.qc.ca!

Engagement bénévole :

Vous cherchez à vous impliquer de manière enrichissante dans votre communauté? Nous recherchons des bénévoles pour des corvées ponctuelles. C'est l'occasion idéale de contribuer positivement tout en partageant votre passion pour la cuisine.

→ **Contactez-nous dès aujourd'hui à cuisine@sjdl.qc.ca!**





Réouverture du pavillon Benjamin-Lepage – Vendredi 23 août

Le pavillon Benjamin-Lepage rouvre ses portes cet automne avec plein d'activités et un super endroit où vous pouvez vous retrouver entre amis ou vous créer de nouvelles amitiés.

Que tu sois amateur de jeux de société, de sports, de jeux vidéo ou de soirées à thème, il y en a pour tous les goûts!

Depuis son ouverture en novembre dernier, le pavillon est devenu le lieu de rassemblement favori des jeunes du quartier. Une programmation d'activités a été développée!

Qu'est-ce qui t'attend?

- Un lieu de rencontre incontournable
- Des activités variées et stimulantes
- Des jeux de société amusants
- Des jeux actifs à l'extérieur
- Des jeux vidéo géniaux
- Baby-foot
- Escape game
- Soirée meurtre et mystère
- Soirée loup-garou
- Soirée match du Canadien
- Soirée film d'horreur

Horaires d'ouverture :

Jeudi et vendredi :

16 h à 18 h : 9-12 ans

18 h à 20 h : 13-15 ans

Samedi et dimanche :

13 h à 17 h : 9-12 ans

18 h à 21 h : 13-17 ans

Rejoignez-nous dès cet automne!
Nous vous attendons nombreux!



Terrain pickleball - parc Varin

Nous avons le plaisir de vous informer que le nouveau terrain de pickleball au parc Varin est prêt à vous recevoir!

Venez profiter de cette nouvelle installation sportive pour découvrir ou pratiquer ce sport dynamique et convivial.



Parc Trudel

De plus, nous avons aménagé un nouvel espace vert en bordure de la piste cyclable, y donnant un accès sécuritaire, entre les rues Émile-Brunet et Proulx.

Cet espace offre un lieu de détente idéal pour les cyclistes et les promeneurs, parfait pour une pause nature en plein cœur de notre municipalité. Le conseil municipal profite de cette occasion pour remercier chaleureusement les membres de la famille de feu madame Camelle Dumoulin et de feu monsieur Gilles Trudel qui ont fait don du terrain à la Municipalité où est maintenant aménagé le parc Trudel au profit de la collectivité.

La bibliothèque regorge d'activités pour toute la famille!



31 août Vente de livres usagés

La bibliothèque organise une vente de livres et de jeux usagés de 9 h à 15 h. Venez nous rendre visite et faire de belles trouvailles!



Heure du conte avec Mamie Poule

3-6 ans. Réservation obligatoire

Cette activité permettra à votre enfant de découvrir le plaisir de se faire raconter les plus belles histoires et de se laisser transporter dans un monde imaginaire. Et pour bien terminer l'activité, quoi de mieux qu'un bricolage!

Prochaines dates : 19 octobre, 16 novembre et 7 décembre à 9 h 45.



26 octobre Atelier de décoration de citrouille

Cette activité parent-enfant vous permettra de décorer une citrouille (une citrouille par enfant). Quantité limitée. Aucune réservation requise. L'activité se déroule à 10 h.



30 novembre Bricolage de Noël (8 ans et +) avec Mamie Poule

Venez réaliser de merveilleux bricolages de Noël avec Mamie Poule. La présence des parents est obligatoire. Réservation obligatoire. L'activité a lieu à 9 h 45.



30 novembre - 18 décembre Tirage de Noël

La bibliothèque est heureuse d'annoncer le retour de son concours de dessin de Noël! Apporte-nous ton plus beau dessin de Noël entre le 30 novembre et le 18 décembre et cours la chance de remporter un magnifique panier-cadeau.

Réservation: 450 623-1072 poste 267 ou directement à la bibliothèque au 70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac



Appel aux artistes de la région

La bibliothèque souhaite offrir un endroit où exposer vos œuvres. Que vous soyez peintre ou photographe, venez afficher vos couleurs et votre talent. Nous offrons gratuitement un espace d'exposition. Pour discuter des modalités, écrivez à l'adresse biblio@sjdl.qc.ca.

HORAIRE RÉGULIER

LUNDI Fermé	MARDI 9 h à 20 h	MERCREDI 9 h à 16 h	JEUDI 9 h à 20 h	VENDREDI 9 h à 16 h	SAMEDI 9 h à 15 h	DIMANCHE Fermé
----------------	---------------------	------------------------	---------------------	------------------------	----------------------	-------------------



Hôtel de ville

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

T. 450 623-1072 • info@sjdl.qc.ca | www.sjdl.qc.ca

 facebook.com/saintjosephdulac  [@municipalitesjdl](https://instagram.com/municipalitesjdl)

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h – 13 h à 16 h 30 • Vendredi : 8 h à 12 h

**Urgences voirie,
aqueduc et égout** } EN DEHORS
DES HEURES
D'OUVERTURE

T. 450 974-5300

Pavillon Jean-Claude-Brunet

71, rue Clément, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

Pavillon Benjamin-Lepage

205, rue Maurice-Cloutier, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

Cuisine collective

95, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

Bibliothèque municipale

70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

T. 450 623-1072 poste 267 • biblio@sjdl.qc.ca

Régie de police

T. 450 473-4686

Urgence

9-1-1

Écocentre

4085, chemin d'Oka